

Genre, sport et journalisme : quelle influence du web ?

Coordinatrice : Sandy Montañola, Arènes UMR CNRS 6051, Université de Rennes,

Autrices : Lucie Schoch, Institut des sciences du sport, Université de Lausanne ; Florence Le Cam, Laboratoire des pratiques et identités journalistiques (LaPIJ-ReSIC) et Arènes, Université libre de Bruxelles

Traitement statistique : Laurence Dierickx, Laboratoire des pratiques et identités journalistiques (LaPIJ-ReSIC), Université Libre de Bruxelles.

Résumé du projet déposé

Le journalisme connaît des inégalités et des discriminations genrées. Le journalisme de sport est particulièrement touché car il cumule non seulement la ségrégation horizontale et verticale générale, documentée dans le journalisme (Damian et al 2021 ; Libert et al, 2022), mais également les caractéristiques d'insertion au sein d'un domaine traditionnellement considéré comme masculin. Dans les rédactions, comme dans le contenu journalistique, l'ouverture aux femmes se réalise lentement. Or, les données à ce sujet sont peu nombreuses. Notre recherche visait à combler ce déficit, d'une part en réalisant un état des lieux quantitatif de la présence des femmes dans les médias de 4 pays (France, Belgique, Canada, Suisse) et, d'autre part, en observant les conditions de travail des journalistes de sport de ces 4 pays et la façon dont le Web peut ouvrir des possibilités d'intégration professionnelle, mais également redoubler les inégalités (desk, télétravail, cyberharcèlement).

1. Méthodologie de l'enquête

Partant du constat de l'absence d'état des lieux quantitatifs des femmes dans les rédactions sportives et d'un manque de recherche francophone sur les profils, les conditions d'emploi, le vécu des journalistes de sport et le poids de la variable de genre, nous avons mené une enquête par questionnaire dans 4 territoires : la France et les parties francophones de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Avoir une chercheuse spécialiste du sujet par territoire, nous a permis de formuler des questions communes que chacune a pu adapter à son contexte national (désignations des métiers, salaires, diplômes, etc). Distribué de mai à juillet 2022 auprès de journalistes, de réseaux professionnels, des associations professionnelles et sur les réseaux sociaux, le questionnaire comportait 66 questions et permettait aux journalistes de

laisser des commentaires (51 ont été recueillis pour l'ensemble des pays)¹. Le nombre de répondant.e.s par pays est le suivant : France : 188 ; Suisse : 49 et Belgique : 41. Le Canada a été exclu de l'étude à ce stade faute de données. En effet, n'ayant pas été diffusé via des associations ou réseaux professionnels au Canada, les 10 répondant.e.s ne permettaient pas d'intégrer le pays aux analyses².

La base de données issue du questionnaire a été nettoyée et un traitement statistique a été réalisé par Laurence Dierickx avec le logiciel R (Kabacoff, 2022). L'analyse a donné lieu au développement d'une plateforme *open source* de partage et de mise à disposition des réponses recueillies pour la France, la Suisse et la Belgique³. Cette expérience nous semble particulièrement heuristique pour partager les données mais elle nécessite un très long travail de développement en parallèle du traitement des données et est donc très coûteuse en temps. Les chiffres font, en effet, l'objet de différents tris croisés et tous ne peuvent pas figurer dans une plateforme qui présente donc des limites.

Les principaux résultats

Nous proposons de retenir ici quatre principaux thèmes à partir de l'ensemble des résultats obtenus. (1) En premier lieu, nous décrivons, en quelques lignes, les **profils des journalistes de sport** à partir de leurs diplômes et du métier exercé par leurs parents. (2) En deuxième lieu, nous aborderons **les difficultés identifiées par les journalistes de sport** à la fois au moment de leur entrée dans le métier et tout au long de leur carrière. (3) En troisième lieu, nous présenterons **les statuts des répondant.e.s** par type de contrats avec leurs salaires. Nous décrivons également les **conditions de travail** (rapport à la concurrence, horaires) et leurs conséquences générées. (4) Enfin, nous terminerons avec les **discriminations** et le harcèlement/cyberharcèlement subi.

(1) Les profils

L'analyse au sein des trois pays confirme une élévation du niveau de diplôme des journalistes de sport ainsi qu'un processus de professionnalisation dans cette spécialité. Les femmes des trois pays s'y distinguent en affichant un niveau de qualification supérieur à celui des hommes. Nos constats confirment donc ceux établis à propos du journalisme en général (hors sport) en France (Chupin, 2014) comme en Belgique (Libert et al. 2023). Les journalistes sont issus de

¹ Le questionnaire comprenait les données socio-démographiques, la formation et le statut ; les conditions d'entrée dans le métier ; les conditions de travail ; les choix de carrière ; la gestion de l'image numérique des journalistes et les discriminations.

² Marilou St-Pierre, Université Laval, Canada a réalisé le questionnaire collectif qu'elle a adapté pour la partie canadienne.

³ La plateforme est accessible à cette adresse, https://enquetes.shinyapps.io/sport_france/ ; https://enquetes.shinyapps.io/sport_belgique/ et https://enquetes.shinyapps.io/sport_suisse/

milieux favorisés au regard des métiers de leurs parents pour lesquels, à l'exception de la Belgique, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont la catégorie la plus représentée.

(2) Les difficultés identifiées

L'insertion professionnelle dans cette spécialité du journalisme a fait l'objet d'une attention particulière au sein du questionnaire. Nous avons conclu que la perception diffère selon les pays. En France, la précarité, les conditions de travail et la concurrence prédominent parmi les critères de difficultés identifiés au moment de l'entrée dans la profession. La précarité fait d'ailleurs l'objet de plusieurs commentaires soulignant la difficulté pour ces journalistes à obtenir un poste stable au sein d'une rédaction. En Suisse, la concurrence et l'équilibre vie professionnelle/personnelle prennent le pas sur la précarité (notons qu'il y a moins de CDD et de fonctionnement à la pige en Suisse).

Nous avons ensuite interrogé les journalistes quant à leur gestion de carrière sur un temps long. À la question « Diriez-vous que, pour ces différentes promotions/missions (devenir responsable d'une émission, d'un service, de couvrir un événement sportif de grande ampleur et d'obtenir un poste à responsabilités), il existe des procédures ? », les journalistes mentionnent un manque de procédure formalisée et de transparence⁴. Dans les 3 pays, la réponse la plus fréquente est « Il n'existe pas de procédure, il s'agit de choix d'une personne ou d'un groupe », elle représente, en France, 47,88% des réponses des femmes et 53,50% de celles des hommes, 18 déclarant.e.s sur 40 en Belgique et 22 sur 47 en Suisse. A l'opposé, la proposition « Formalisées, transparentes (appel à candidature officiel, etc) » recueille en France 12,67% des réponses des femmes et 13,15% de celles des hommes, 6 en Belgique sur 40 répondant.e.s et 9 en Suisse sur 47. Ce fonctionnement est en mesure d'expliquer la forte concurrence ressentie et déclarée par les journalistes notamment en France et en Belgique.

(3) Les conditions de travail

Les conditions de travail ont fait l'objet de plusieurs questions détaillées. Si la réponse la plus fréquente quant au statut de nos répondant.e.s est un CDI, nous constatons, dans les trois pays, que les journalistes de sport occupent davantage des postes en CDD ou en

⁴ Les possibilités allaient de formalisées à non formalisées et de transparentes à pas transparentes (par exemple appel à candidatures officiel, critères des candidatures etc.).

indépendants/pigistes que les moyennes nationales. Dans cette répartition, ce sont les femmes qui figurent parmi les postes les plus précaires.

L'ensemble des critères analysés montre que le rapport de force entre journalistes et entreprises médiatiques se fait au détriment des premiers·ères. En France, les commentaires illustrent bien ce rapport, à l'instar de cet extrait : « La précarité est pesante Les entreprises n'embauchent plus en CDI non pas parce qu'elles n'en n'ont pas besoin mais par économie et réclament le même engagement au pigiste et parfois même l'exclusivité... ». Côté salaire, en Belgique, les tranches de 2000 à 2500 euros et de 3 à 4000 euros sont les plus fréquemment énoncés par les répondants. Les répondantes se situent dans les salaires les plus bas, sous 2500 euros. En France, les salaires les plus énoncés sont ceux de 2000 à 2500 euros (21,38%) et de 3000 à 3500 euros (20,31%) suivis de 3 000 à 4 000 (16,57%). Les femmes sont plus nombreuses à être dans les catégories des plus bas salaires (900-1300, inférieur à 900, 1300-1600 et 1600-2000). Elles sont aussi 3% plus nombreuses dans la catégorie 4000-7000.

Le fait d'accepter une certaine précarité mais également des conditions de travail parfois abusives, tel que décrit précédemment, semble ici être renforcé par le mythe du "métier passion". Un journaliste français souligne d'ailleurs le recours de la hiérarchie à cet argument, notamment au moment de l'insertion professionnelle : « (...) comme c'est un métier-passion, certains responsables en profitent et respectent peu le temps de repos ou les conditions de travail des jeunes journalistes précaires qui doivent se faire une place ». Un journaliste français complète ce constat : « Le début de carrière semble interminable. On nous indique systématiquement, lors de la signature d'un CDD, que des opportunités d'embauche sont à venir dans les mois/années qui viennent, mais cela ne semble jamais se concrétiser, même après plusieurs renouvellements de CDD et plusieurs mois/années à travailler chez cet employeur ».

Le travail le week-end et les déplacements font partie des critères de pénibilité du métier identifiés par nos répondant.e.s : 78% des journalistes français-es déclarent travailler presque toujours le soir, 73% des suisses et 65% des belges. Dans ce contexte, la conciliation vie privée/vie professionnelle pose problème, en moyenne, à 77,3% des répondant.e.s. Ces conditions influencent davantage les femmes journalistes puisqu'elles sont moins fréquemment mariées/en couple que leurs homologues masculins avec, pour donner l'exemple de la France, respectivement 48,52% pour les femmes et 67,82% pour les hommes. Elles ont déclaré être parent autant que les hommes mais ont déclaré plus souvent avoir le

sentiment que leur profession les avait empêchées d'avoir un enfant (27,59%) que leurs confrères masculins (12,74%).

Les conditions de travail décrites influencent ainsi aussi bien le rapport aux sources qu'avec les entreprises médiatiques et elles sont également responsables d'inégalités professionnelles entre hommes et femmes, dans un secteur concurrentiel.

(4) Les discriminations

Les répondantes sont plus nombreuses à se déclarer témoins de discriminations, mais également plus de deux fois plus nombreuses que les hommes à se déclarer victimes. L'identité de genre est la première discrimination pour les témoins, elle est la première pour les femmes victimes, là où l'âge est la première pour les hommes victimes, suivi des origines. En France, les journalistes Web représentaient 17,64% des répondant.e.s (11,76% issus du site internet d'un média traditionnel, 5,88 d'un pure player en ligne). En Belgique, 7,32 de site et aucun issu de pure player, En Suisse, 8,86% de site et 2,53% de pure player. La présence sur les réseaux sociaux est massive sur Twitter (92,65% des répondant.e.s français, 51,56% en Belgique et 45% en Suisse).

Nous avons demandé aux journalistes, s'ils et elles avaient déjà été victimes de harcèlement ou de cyberharcèlement⁵ dans le cadre professionnel : 25,35% des femmes et 28,07% des hommes déclarent en subir ou en avoir subi. Les auteurs du harcèlement sont le plus fréquemment décrit comme anonymes (31 en France, 8 en Belgique, 6 en suisse) loin devant les usagers du média (16 en France, 5 en Belgique, 4 en Suisse), les supérieurs hiérarchiques (7 en France, 1 en Belgique), les sources (5 en France, 2 en Suisse) et les collègues (cités à 2 reprises en France, 1 en Belgique). Il existe ici une répartition genrée car les sources anonymes sont beaucoup plus citées par les hommes que par les femmes. En France comme en Belgique, le type de harcèlement le plus présent est celui d'insultes/agressions suivi de menaces/intimidations puis de discours de haine. En Suisse insultes/agressions arrive après menaces et intimidations.

Dans le motif de cyber/harcèlement, les femmes mentionnent le genre (12) loin devant les autres facteurs, là où les hommes mentionnent la catégorie "autre" portant sur le contenu journalistique (6), le métier de journaliste (6), les compétences (5), les prises de position⁶ (3) et la ligne éditoriale (1). Ces résultats confirment ce que les enquêtes, françaises et étrangères,

⁵ Il était précisé dans la question "entendu ici comme un acte agressif par une personne ou un groupe de personnes, sous forme électronique ou non, à votre encontre (insultes, intimidations, menace, rumeur, usurpation d'identité, etc"

⁶ Les journalistes mentionnent ici un phénomène de "clubisme".

consacrées au cyberharcèlement ont mis en évidence : les femmes sont plus susceptibles d'être attaquées du fait de leur genre tandis que les hommes le sont plus sur des opinions (Hare & Olivesi, 2021 ; Maes, 2023).

Nos résultats montrent que les victimes s'adressent majoritairement à leurs collègues (29 pour les femmes et 10 pour les hommes) puis à leur famille (24 pour les femmes et 7 pour les hommes) et ensuite à leurs supérieurs (15 et 7 respectivement). Sur 58 répondantes et 98 répondants, les femmes ont déclaré à 56,9 % et les hommes à 59,18% ne pas être au courant de l'existence d'une politique anti-harcèlement dans leur entreprise. La majorité des journalistes ne connaissent pas les politiques de lutte de leurs employeurs. Une enquête menée en Belgique francophone par Malcorps et al. 2022 montre que la culture professionnelle des rédactions concourt à une forme de silence de la part des journalistes qui subissent des discriminations. La différence de réactions entre hommes (indifférence, blocage) et femmes (blocage, autocensure, souhait de quitter le service ou le média) pourrait expliquer les stratégies d'évitement mises en place par les femmes.

Publication

Cette recherche a donné lieu à une publication dans la revue *Études de communication* : *Sandy Montañola, Lucie Schoch, Florence Le Cam, et Laurence Dierickx, « Profil des journalistes de sport en France, Belgique et Suisse et analyse des discriminations liées à la pratique professionnelle », Études de communication n°62 « Le journaliste de sport : un acteur de société en mutation », (accepté - 2024).*

Résumé de l'article

Cette première étude transnationale menée dans trois espaces francophones (France, Belgique et Suisse) offre des données quantitatives sur les profils des journalistes de sport hommes et femmes et les discriminations auxquelles ils et elles sont confrontés-es dans l'exercice de leur profession. Basée sur une enquête par questionnaire, cette étude objective les situations et expériences des journalistes de sport en exposant leurs trajectoires, les évolutions de leurs carrières ainsi que leurs ressentis au travail. Elle révèle également que les femmes sont davantage soumises aux discriminations, harcèlement, gestes et comportements déplacés que leurs collègues masculins.

Mots-clefs

Journaliste de sport ; profil ; discrimination ; enquête transnationale ; genre